

# Communauté de Communes Les Avant-Monts



## Formulaire de demande de branchement

Service eau-assainissement

Tel : 04 67 80 70 45

[eau@avant-monts.fr](mailto:eau@avant-monts.fr)

[www.avant-monts.fr](http://www.avant-monts.fr)

Correspondance courrier :

Communauté de Communes Les Avant-Monts

Service eaux-assainissement

ZAE L'Audacieuse

34 480 MAGALAS

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez raccorder votre propriété au réseau public d'eau potable ou d'assainissement. Afin de nous permettre d'étudier votre projet, nous vous remercions de compléter le dossier de demande de branchement, puis nous le retourner.

Après réception de votre demande, nous vous transmettrons :

- Un devis détaillé et définitif réalisé par nos service, réalisé à la suite de notre visite technique. Ce devis est valable 1 mois à compter de la date d'expédition.

Votre branchement sera réalisé après :

- L'acceptation de votre devis accompagné de votre règlement ;
- L'obtention des différentes autorisations administratives.
- L'obtention d'une autorisation d'urbanisme

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le Service Clientèle

Nature des travaux demandés	
Branchement neuf d'eau potable	....
Déplacement de compteur	....
Branchement neuf d'eaux usées	....
Déplacement de regard d'eaux usées	....

Référence client : .....

Rendez-vous :  oui  non

Si oui, le .....

*Partie réservée au service des eaux*

Entre ....h.... et ....h....

## Renseignements administratifs

### ❖ Adresse du demandeur :

Madame, Monsieur (rayer la mention inutile)

Nom / Raison sociale : .....

Prénom : .....

N° de Rue / Rue : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tel. Domicile : ..... Tel. Travail : .....

Tel. Mobile : ..... Fax : .....

**POUR VOUS INFORMER PLUS RAPIDEMENT DU SUIVI DE VOTRE DEMANDE DE BRANCHEMENT, MERCI DE NOUS COMMUNIQUER VOTRE ADRESSE E-MAIL :**

- ❖ Vous êtes : Propriétaire  Lotisseur/aménageur   
Collectivité  Locataire(\*)  → N° parcelle/lot : .....

(\*) fournir un justificatif et accord du propriétaire

Si vous êtes propriétaire, est-ce votre Résidence Principale  ou Résidence Secondaire

### ❖ Adresse précise du branchement à réaliser :

Rue / Lieudit : .....

Commune : .....

### ❖ Adresse à laquelle envoyer la facture :

Nom : ..... Prénom : .....

N° de rue / Rue : .....

Code postal : ..... Commune : .....

**Nota : dans le cadre d'une construction neuve ou d'une rénovation, veuillez préciser le nom de la société responsable des travaux en qualité de maçon, d'architecte ou de maître d'œuvre :**

Qualité : ..... Nom : .....

Adresse : .....

..... N° tel : .....

## Renseignements techniques

### ❖ Nature du / des branchement(s) à réaliser :

Il est très important de nous préciser si les raccordements concernent :

- Le réseau d'eau potable et le réseau d'assainissement ;
- Le réseau d'eau potable ;
- Le réseau d'assainissement ;

Et de nous indiquer pour chaque raccordement le nombre de branchements souhaité.

Eau potable : nombre de branchements : .....

Assainissement : Nombre de branchements : ....

*Un technicien conviendra éventuellement d'un rendez-vous avec l'usager pour réaliser une visite d'état des lieux. Un devis vous sera envoyé.*

## Éléments concernant les branchements Eau Potable et Assainissement

### ❖ Votre projet concerne :

- une maison particulière
- un immeuble : → Nombre d'appartements : .....  
→ Nombre d'équipement sanitaire / appartement : .....
- un établissement artisanal ou industriel : → De type : .....  
→ Débit souhaité : .....
- une exploitation agricole : → Superficie de l'exploitation : .....  
→ De type : .....  
→ Débit souhaité : .....

## Branchement en eau potable

### ❖ Afin de nous permettre de mieux évaluer les éléments techniques de votre projet, merci de nous indiquer si vous possédez :

- une piscine  un arrosage automatique d'un débit de : .....
- Autres précisions complémentaires : .....

### ❖ La construction est-elle en limite de domaine public ? :

- oui  non (indiquer la distance par rapport à la voie publique .....

### ❖ Y-a-t-il un puits sur votre terrain :

- Oui  non

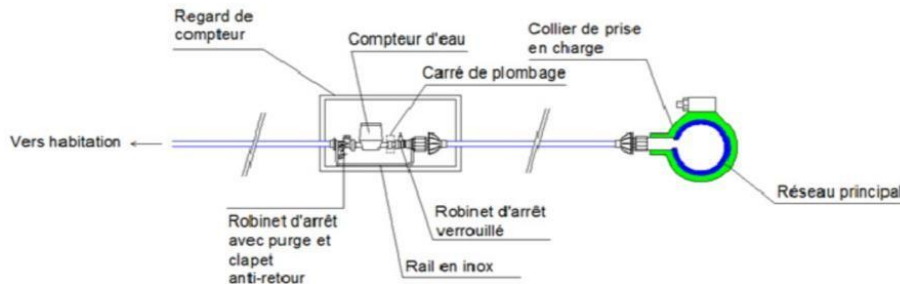
**NOTA : pour une construction dans un lotissement, renseignez-vous auprès de votre lotisseur afin de déterminer si :**

- le regard de comptage est à votre charge
- le regard de comptage est à la charge du lotisseur

❖ **Si votre demande concerne uniquement la pose d'un compteur d'eau, nous vous rappelons que celle-ci ne peut s'effectuer que si les deux conditions suivantes sont respectées :**

- Un branchement d'eau entre la canalisation principale de la rue et votre propriété doit être existant. (Sinon faire une demande de réalisation de branchement auprès de notre service) ;
- Le regard, où doit se trouver le compteur doit être en place.

**Schéma d'un système de comptage :**



- Pose systématique d'un clapet anti-retour d'eau et d'un plombage.
- Le regard est installé en limite extérieure de propriété, de manière à être facilement accessible pour le relevé du compteur d'eau

❖ **Conseils pour entretenir et protéger votre système**

- Afin de permettre un accès facile à votre système de comptage, à la fois pour les réparations et pour son remplacement ultérieur, éviter de couvrir le regard : ne pas poser de dalles, de pots de fleurs ni de végétaux à proximité ;
- Protéger la canalisation contre le gel : faire installer un robinet d'arrêt sur les installations extérieures et, en hiver, les purger pour que l'eau stagnante ne gèle pas. Pour celles situées dans les locaux non chauffés (garage, cave...) ne pas les recouvrir de chiffon, paille, plastique etc ...qui retiennent l'humidité et risquent d'aggraver l'effet du gel.

❖ **Recommandations pour la conception de votre réseau privatif**

- Si vous disposez d'un puits ou d'un système de réutilisation d'eau de pluie, il est interdit de le relier aux installations raccordées au réseau public ;
- Il est également interdit d'utiliser les canalisations d'eau du réseau public (ou d'un réseau privé relié au réseau public) pour la mise à la terre d'appareils électriques.

## Branchement d'assainissement

❖ **Afin de nous permettre de mieux évaluer les éléments techniques de votre projet, merci de nous indiquer si vous possédez :**

un sous-sol          Autres précisions complémentaires : .....

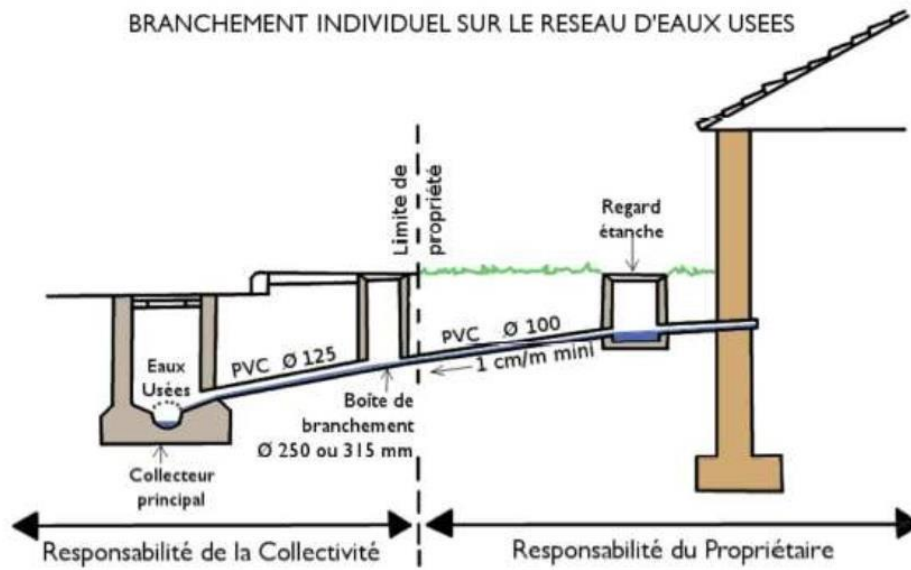
❖ **D'autre part, veuillez nous indiquer la profondeur de sortie de votre branchement d'eaux usées par rapport au terrain naturel (sol fini) en limite de votre propriété. Ces renseignements vous seront fournis par l'entreprise qui réalisera vos travaux en domaine privé.**

Profondeur : .....

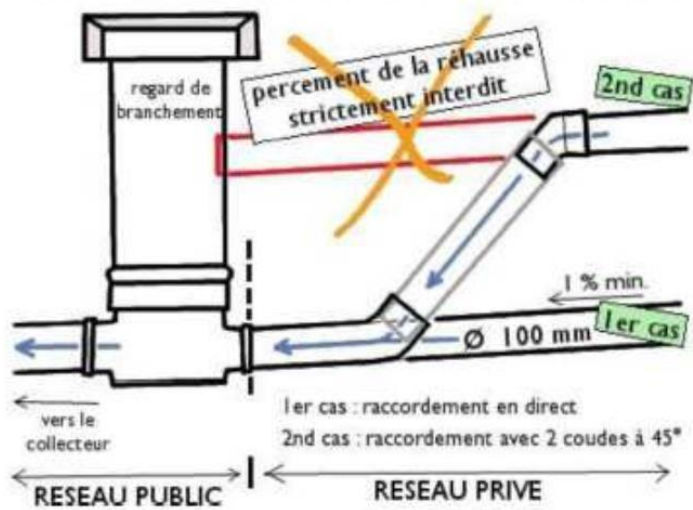
**NOTA : pour une construction dans un lotissement, renseignez-vous auprès de votre lotisseur afin de déterminer si :**

la boîte à passage direct est à votre charge     la boîte à passage direct est à la charge du lotisseur

## Schéma d'un système d'assainissement :



## RACCORDEMENT SUR LE REGARD DE BRANCHEMENT



## Pièces à joindre obligatoirement au dossier

Afin de nous permettre de faire établir le devis et de nous permettre de demander l'autorisation de voirie délivrée par la commune, la D.D.T ou le Conseil Département, nous vous remercions de joindre les pièces suivantes :

- Photocopie de l'arrêté du permis de construire ou de l'attestation de dépôt de permis de construire ;
- N° d'autorisation d'urbanisme : .....
- Le plan de situation dans la commune ;
- Le plan cadastral en indiquant l'emplacement souhaité du compteur et/ou du tabouret de branchement d'assainissement (le choix définitif de l'emplacement est réservé à nos services) ;
- L'accord de la Mairie ou Attestation si votre demande est hors Zone Constructible
- Votre relevé d'identité bancaire pour le prélèvement de vos prochaines factures de consommation d'eau.

Date : ..... Signature : .....

**Merci de retourner l'ensemble du dossier à :**

**Communauté de Communes Les Avant-Monts**

**Régie de l'Eau**

**ZAE l'Audacieuse**

**34 480 MAGALAS**